

## AVIS PUBLIC

---

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 1167

---

**EST** par les présentes données, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 8 décembre 2015, a adopté le règlement suivant :


**N° 1167 Amendement au règlement n° SQ-900 relatif à la circulation et stationnement, tel qu'amendé, de façon à modifier l'annexe « A – Arrêts obligatoires »**

Il est décrété par ce règlement de modifications que le service des travaux publics est autorisé à ajouter des panneaux de signalisation pour des arrêts obligatoires sur diverses rues identifiées à l'annexe « A – Arrêts obligatoires ».

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'Hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 9<sup>e</sup> jour  
du mois de décembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---


Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 9 décembre 2015 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville  
Pavillon Roland-Guindon  
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site Web : [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca), la date de la diffusion peut être différente

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier